

Bruxelles, 15 mars 2011

La cession de KBL epb au groupe Hinduja n'aura pas lieu

Dans les prochaines semaines, le groupe KBC examinera diverses options possibles pour KBL epb

Le 21 mai 2010, le groupe KBC avait annoncé la conclusion d'un accord avec le groupe Hinduja sur la cession de sa filiale de private banking KBL European Private Bankers (KBL epb).

Ces derniers mois, le groupe Hinduja avait, comme il se doit, soumis la transaction à l'approbation de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) à Luxembourg, ainsi qu'aux organismes de contrôle des 9 autres pays européens où KBL epb déploie ses activités. Le groupe KBC lui-même n'était évidemment pas partie à ce processus d'approbation.

Hier, l'organe de surveillance luxembourgeois CSSF a confirmé sa décision de ne pas poursuivre l'évaluation de l'acquisition de KBL epb par le groupe Hinduja. La CSSF est arrivée à la conclusion que sa décision aurait été de s'opposer à cette acquisition. La CSSF a tiré cette conclusion au vu de l'application des critères prévus par la loi sur le secteur financier et après concertation avec les autres autorités compétentes.

Il en résulte concrètement que la vente de KBL epb au groupe Hinduja n'aura pas lieu.

Le groupe KBC prend acte de cette décision. Dans le cadre de la mise à exécution de son plan stratégique, le groupe KBC dressera un relevé détaillé des différentes options possibles afin de prendre la décision qui s'impose concernant l'avenir de KBL epb, en fonction des conditions actuelles du marché.

Jan Vanhevel, CEO du groupe KBC : L'année dernière, nous avons sélectionné le groupe Hinduja sur la base de différents critères, notamment le montant de son offre, le projet industriel présenté pour KBL epb, les perspectives d'avenir et le maintien de la concentration sur l'activité de private banking, qu'Hinduja pouvait garantir aux clients et au personnel de KBL epb. Nous sommes dès lors surpris et déçus de constater qu'Hinduja n'est pas parvenu à obtenir l'aval des autorités de contrôle dans les 10 pays européens où KBL epb déploie ses activités. Bien que nous ne soyons pas en mesure de faire quoi que ce soit, nous devons admettre qu'elle est pour nous une déception. Cependant, la décision qui est tombée ne changera rien à l'exécution de notre plan stratégique, étant donné que nous avons négocié une flexibilité suffisante avec la Commission européenne, afin de nous permettre d'implémenter nos désinvestissements dans les meilleures conditions possibles. Dans les prochaines semaines, nous dresserons le relevé détaillé des différentes options qui s'offrent à nous concernant KBL epb, en fonction des conditions actuelles du marché, afin de prendre la décision qui s'impose pour assurer l'avenir de KBL epb et, partant, assurer une sécurité optimale au personnel et aux clients de KBL epb. Par ailleurs, il est réconfortant de savoir que KBL epb est en de bonnes mains. Malgré les défis que posent les conditions du marché, le management de KBL epb a, ces derniers mois, sous la houlette de son CEO Jacques Peters, poursuivi le déploiement de son programme d'amélioration de l'efficacité dans divers pays, renforcé son bilan, comprimé ses coûts et, en définitive, amélioré la qualité de ses actifs. KBL epb est ainsi bien préparé pour relever de nouveaux défis."

Jacques Peters, CEO de KBL epb: "Nous déplorons évidemment que les choses aient pris une telle tournure. Néanmoins, nous nous réjouissons tout de même de constater que ces derniers mois, nos clients et nos collaborateurs ont gardé foi et confiance dans notre modèle à l'écoute du client et dans notre stratégie axée sur une perspective à long terme. En outre, nous avons su attirer de nombreux nouveaux clients et private bankers dans les différents pays où nous sommes actifs. Malgré des conditions de marché encore difficiles en 2010, nos avoirs en gestion (AUM) ont progressé, nos revenus de frais et commissions ont continué d'augmenter et nous avons comprimé les coûts. KBL epb reste par conséquent extrêmement bien positionné pour tirer parti de la croissance des marchés du private banking. À l'avenir aussi, nos clients pourront continuer à compter sur un service de qualité prodigué par des collaborateurs motivés et professionnels. Nous sommes dès lors confiants qu'avec le groupe KBC, nous saurons prendre la bonne décision pour sécuriser notre avenir. »

Contacts

Wim Allegaert, Directeur Investor Relations, groupe KBC.

Tél.: 32 2 429 40 51 wim.allegaert@kbc.be

Viviane Huybrecht, Directeur Communication Groupe et Service Presse KBC Groupe SA.

Tél.: 32 2 429 85 45 pressofficekbc@kbc.be

Informations complémentaires à l'attention de la rédaction

Fin 2009, KBC avait procédé à un recentrage stratégique sur ses activités de base en tant que bancassureur sur ses marchés domestiques (Belgique, Tchéquie, Slovaquie, Hongrie, Pologne et Bulgarie) et à réduire le profil de risque du groupe.

Dans le cadre de ce recentrage stratégique, KBC avait pris la décision de céder entre autres les activités de la division European Private Banking, étant donné l'autonomie commerciale de cette division et les possibilités de synergies avec les activités de bancassurance du groupe inférieures à la moyenne.

KBL détient quelques marques parmi les plus prestigieuses sur des marchés européens importants:

- Theodoor Gilissen Bankiers aux Pays-Bas
- Merck Finck & Co en Allemagne
- Puilaetco Dewaay en Belgique
- Brown Shipley & Co au Royaume-Uni
- KBL epb au Grand Duché de Luxembourg
- Puilaetco Dewaay au Grand Duché de Luxembourg
- KBL epb Richelieu Banque Privée en France
- KBL epb Switzerland
- KBL epb Monaco
- KBL epb a aussi démarré des activités en Espagne et en Pologne
- VITIS Life, filiale d'assurance vie établie au Grand Duché de Luxembourg

Fin 2010 les avoirs en gestion (AUM) de KBL epb totalisaient 47 milliards d'euros. Le groupe occupait 2 522 collaborateurs, dont 418 private bankers.

Par ailleurs, KBC continue aussi de proposer des services de private banking en Belgique et en Europe centrale et orientale, par l'intermédiaire de ses activités de private banking sous le nom de KBC.

En Flandre et à Bruxelles, KBC dispose de 19 agences private banking et sa filiale CBC compte 7 agences private banking à Bruxelles et en Wallonie.

KBC Groupe SA
Av. Du Port 2 - 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht:
directeur
Communication Groupe et
Service Presse / Porte-parole
Tél. 02 429 85 45

Service Presse
Tél. 02 429 65 01
Fax 02 429 81 60
E-mail: pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse KBC peuvent être consultés sur www.kbc.com ou obtenus en envoyant un courriel à pressofficekbc@kbc.be



www.twitter.com/kbc

Suivez nous